

RSF appelle à la libération immédiate de son correspondant en Algérie Khaled Drareni

Correspondant de Reporters sans frontières (RSF) et de TV5 Monde en Algérie, directeur du site d'information *Casbah Tribune*, **Khaled Drareni a été condamné le 10 août 2020 à trois ans de prison ferme** et 50.000 dinars algériens (environ 330 euros). A l'ouverture du procès le 3 août 2020, le procureur de la République avait requis quatre ans de prison ferme et la privation de ses droits civiques. Les avocats du journaliste ont fait appel.

Khaled Drareni est **incarcéré depuis le 29 mars** pour "incitation à attroupement non armé et atteinte à l'intégrité du territoire national". Le journaliste s'est vu reprocher au cours de son procès d'avoir critiqué sur Facebook le système politique et d'avoir publié un communiqué d'une coalition de partis politiques en faveur d'une grève générale.

L'arrestation de Khaled Drareni intervient dans un **contexte général de multiplication des attaques contre les journalistes** dans le pays. Le 18 juin 2020, RSF a [dénoncé](#) ce **harcèlement judiciaire** ainsi que la **répression accrue** de la liberté de la presse en Algérie et appelé les autorités à cesser d'instrumentaliser la justice pour museler les médias.

Le 23 juillet, des consœurs et confrères, personnalités et amis du journaliste se sont réunis virtuellement pour lancer son comité international de soutien.¹

Recommandations :

- RSF demande au président algérien Abdelmadjid Tebboune, garant du respect et de la mise en oeuvre de la Constitution d'intervenir immédiatement pour qu'il soit mis fin à l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire par l'appareil sécuritaire.
- RSF demande à la communauté internationale de mobiliser les autorités algériennes pour obtenir la libération de ce journaliste au professionnalisme reconnu et l'abandon des charges à son encontre.

¹ <https://rsf.org/fr/actualites/freekhaled-creation-du-comite-de-soutien-international-khaled-drareni>

Un reporter expérimenté reconnu par ses pairs

Khaled Drareni est un journaliste professionnel reconnu en Algérie. Directeur du site d'information *Casbah Tribune*, il a également été présentateur vedette du 20h et des magazines d'information des chaînes privées *Chourouk TV* et *Dzair TV*. Il a notamment interviewé l'actuel président de la République algérienne, lorsque celui-ci était ministre de l'habitat, ainsi que plusieurs ex-ministres et figures de la politique en Algérie.

Khaled Drareni a en outre interviewé Emmanuel Macron et Alain Juppé lors de leur passage à Alger, dans le cadre de la dernière campagne présidentielle française. C'est au cours d'un entretien avec Emmanuel Macron que celui-ci a qualifié en 2017 la colonisation de "crime contre l'humanité". Il a également animé l'émission de débat politique *Controverse* ; l'une des seules à traiter de sujets très sensibles en Algérie, et dans laquelle intervenaient des membres du régime, tout comme des membres de l'opposition. Par ailleurs, il est le correspondant de RSF ainsi que de *TV5 Monde*.

Khaled Drareni est soutenu par le Comité national des journalistes algériens, ainsi que par une vingtaine d'ONG internationales, qui ont signé le 2 avril 2020 un appel public à sa libération². Un comité international s'est constitué en juillet 2020 afin d'intensifier l'effort pour Khaled Drareni. Suite à sa lourde condamnation prononcée le 10 août par le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, le comité de soutien international du journaliste a décidé d'amplifier la mobilisation en lançant une grande campagne de solidarité intitulée #WeAreKhaled³.

Une condamnation politique dans un contexte répressif

Début mars, Khaled Drareni a été **arrêté alors qu'il couvrait les manifestations du Hirak**, et donc **exerçait ses fonctions de journaliste**. Deux figures du Hirak qui étaient poursuivis pour les mêmes faits ont été condamnés uniquement à quatre mois ferme de prison et à des peines avec sursis.

Le cas de Khaled Drareni est **symbolique mais pas isolé**, en ce qu'il s'inscrit dans une **vague de censure dirigée contre la presse algérienne** : plusieurs sites d'information ont récemment dû fermer ou ont été censurés depuis avril, dont *Tout sur l'Algérie*, *Maghreb Emergent*, *Interlignes* et *RadioMPost*, particulièrement actifs dans la couverture du Hirak. Par ailleurs, la persécution subie par le journaliste Sofiane Merakchi,

² <https://rsf.org/fr/actualites/lappel-des-ong-et-associations-en-faveur-de-khaled-drareni>

³ <https://rsf.org/fr/actualites/le-comite-de-soutien-international-khaled-drareni-lance-la-campagne-wear-ekhaled>

correspondant de la chaîne libanaise *Al-Mayadeen*, témoigne de l'acharnement du pouvoir en place contre les journalistes, puisque celui-ci - relâché le 26 mai dernier - a purgé huit mois en prison pour le seul exercice de sa profession, pour avoir fourni les images d'une manifestation à plusieurs chaînes de télévision étrangères.

Les **articles 79 et 100 du Code pénal algérien**, qui ont servi à condamner Khaled Drareni, sont volontairement et **excessivement flous**, afin de permettre la répression de toute acte d'opposition ou critique à l'encontre du pouvoir.

Khaled Drareni paie aujourd'hui le prix de son indépendance en tant que journaliste exerçant sur une chaîne privée, loin du giron de l'État, connue pour son ton libre. Par ailleurs, les déclarations⁴ du président Tebboune et d'autres hauts responsables visant implicitement le journaliste en l'accusant d'être un agent de l'étranger démontrent clairement le caractère arbitraire de ces poursuites, en plus de faire peser de lourdes inquiétudes sur le respect de la présomption d'innocence et de la séparation des pouvoirs.

⁴ <https://www.tsa-algerie.com/le-collectif-des-avocats-de-drareni-repond-a-tebboune/>
<https://www.algerie360.com/le-collectif-des-avocats-de-drareni-reagit-aux-propos-de-tebboune/>